

## Possibilité de devenir avocat après une Prépa ?

Par **clairecosta3**, le 10/08/2012 à 18:05

Bonjour à tous.

Je suis quelque peu tourmentée car je viens d'avoir mon Bac S cette année et je débiterai ma scolarité à la rentrée dans une prépa ECS ( HEC).

J'ai choisi de faire une telle prépa car les matières proposées me plaisent et je l'avoue, je ne savais pas quoi faire d'autres, à part une fac de droit...

Mon souhait est de devenir avocate des affaires. et la questions est là: Peut-on devenir avocat en passant par une prépa ECS ? peut-on une fois dans l'école de commerce, suivre en même temps une fac de droit ?

Je suis vraiment perdue et je ne sais pas si je viens de perdre une année ou non en allant en prépa....

Merci d'avance

Par **Camille**, le 11/08/2012 à 10:20

Bonjour,

Une chose est certaine, une prépa économie et commerce option sciences n'est pas la voie la plus directe pour devenir avocat d'affaires. Donc, prévoir de "bifurquer" après.

Cela dit, une année d'études, par les connaissances acquises dans ces domaines, ne sera pas forcément une année de perdue dans votre optique. Elles pourront vous être utiles pour la suite.

[citation]peut-on une fois dans l'école de commerce, suivre en même temps une fac de droit ?[/citation]

Normalement, vu les horaires d'une école de commerce, vous n'aurez pas le temps de faire autre chose en parallèle.

Par **clairecosta3**, le 11/08/2012 à 10:28

Très bien, merci beaucoup Camille !

Par **Yn**, le 13/08/2012 à 12:07

Salut,

Le monde de l'économie n'est absolument pas celui du droit et inversement. Les matières juridiques enseignées en prépa éco permettent d'acquérir les bases en droit des contrats, société, et autres mais la formation juridique est plus complexe que ça.

Le droit ne se limite pas à l'apprentissage de nouvelles matières tous les ans : tout est lié, je dis bien absolument tout. Par exemple : étudier le droit des sûretés (cautionnement, hypothèque, gage, ...) n'est d'aucune utilité si tu n'as pas étudié préalablement le droit des contrats.

Si tu souhaites faire du droit, inscris-toi en fac de droit. Tu bénéficieras de toute la formation "classique" allant jusqu'au M1 en te spécialisant en droit privé/droit des affaires pour ensuite opter pour un M2 droit des affaires (DJCE, fiscalité, droit des sociétés, banque, etc.).

Au-delà de ça, je rejoins *Camille* sur l'emploi du temps : impossible de concilier école de commerce et fac de droit, tu auras déjà beaucoup à faire dans une seule formation. Le droit des affaires bénéficiant de surcroît de la faveur des étudiants depuis quelques années, autant te dire qu'un bon voire très bon dossier est requis car les demandes sont très nombreuses.

L'année de prépa éco n'est pas une année de perdue, certaines compétences peuvent être transférées en droit.

Par **Thibault**, le **13/08/2012** à **14:43**

1- mieux vaut prendre son temps avant d'annoncer ce que l'on veut faire, et dans quel domaine; même si avocat d'affaire, ça sonne bien, peut-être que tu n'aimeras pas du tout le droit des aff mais le droit de l'environnement, de l'urbanisme, qui sait ? Tu n'es même pas sûr que tu vas aimer le droit tout court... 25% de réussite en 1ère année, n'oublie pas...

2- quand on veut être avocat, on fait du droit, et le droit, c'est à la faculté de droit qu'on en fait. Après, mon regard est un peu biaisé, j'exècre les prépas (pourquoi pas faire polytechnique pour être médecin ?)

;) )

Par **bulle**, le **14/08/2012** à **10:04**

Bonjour,

Pour info, il existe de plus en plus de formations qui concilient droit et école de commerce notamment à partir du M1:

- [M1 droit des affaires - HEC](#)
- [Droit + ESSEC](#)
- et tant d'autres...

Mais pour être avocat, mieux vaut commencer par faire du droit...